

**XXIIIème Congrès de l'ACCD'OM
en Polynésie Française
du 16 au 20 novembre 2014**

Les élus de l'ACCD'OM, réunis en Polynésie française du 16 au 20 novembre, demandent aux autorités :

- d'assouplir, en Polynésie française, en dessous d'un seuil d'investissement à définir en concertation, les contraintes relatives à la question foncière et à celle de l'indivision dans le cadre de projets d'aménagement structurants, notamment l'obligation d'acquisition préalable.
- de permettre, à Mayotte aux occupants coutumiers dans les cinquante pas géométriques d'avoir des titres d'occupation, à l'instar de ce que le Conseil Général a fait.